



ARCHAMPS



**FEUILLE
D'INFOS**

OCTOBRE 2024



MOT DU MAIRE

Chères Archampoises, chers Archampoises,

Merci d'avoir été aussi nombreux, petits et grands, à cette magnifique fête du vélo. Les fêtes de village sont l'occasion de nous rencontrer et c'est toujours un grand moment d'échange !

Pour ce qui est des échanges, la concertation fait partie de notre manière de faire. Vous allez donc recevoir chacun dans vos boîtes aux lettres les résultats de notre enquête sur le projet d'aire de loisirs de la prairie des Chênes.

Je vous remercie d'avoir pris la peine de répondre en si grand nombre. Nous avons eu un taux très élevé de participation, selon les professionnels mandatés pour faire ce travail puisque 28 % de la population a participé. Vous aurez tous les détails de ces résultats également via nos circuits de communication.

Concernant les travaux de la route de la Bossenaz, ils avancent bien. Je sais que la circulation dans le village est plus compliquée mais soyez patients encore quelque temps.

Par ailleurs, la saison hivernale arrivant à grands pas, je vous informe que le Département ne remettra pas en place le dispositif de circulation restreint pour monter à la Croisette. En effet, les restaurateurs n'étaient pas satisfaits de ce système et l'ont fait savoir dans la presse. C'était pourtant avant tout pour garantir la sécurité de tous.

Enfin, la cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11 heures sur la place du Monument aux Morts. Je vous y retrouverai avec plaisir comme chaque année pour un verre de l'amitié à la salle polyvalente.

D'ici là profitez des belles couleurs de l'automne pour faire de jolies promenades.

ANNE RIESEN

BILAN DU MANDAT

Engagement n°3 :

Sécuriser les continuités piétonnes et les mobilités douces

Subvention pour l'achat de vélos électriques

La municipalité continue de subventionner l'acquisition de vélos électriques à hauteur de 250 euros pour les vélos de moins de 4000 euros et 150 euros pour les vélos de plus de 4000 euros.

Route de la Bossenaz : une nouvelle voie cyclable

Afin d'assurer la continuité cyclable et piétonne depuis Collonges, la commune d'Archamps poursuit les travaux de voirie route de la Bossenaz pour prolonger le tronçon de voie cyclable précédemment créé. Ces travaux ont débuté fin août et dureront jusqu'à la fin de l'année 2024.

Route de la Bossenaz: aménagement en cours

La commune d'Archamps fait réaliser un aménagement de voirie afin de desservir le futur Centre technique municipal ainsi qu'une promotion immobilière.

Cet aménagement vise à réaliser un Tourne à Gauche et intègre des thématiques connexes telles qu'un point d'apport volontaire ou encore la continuité cyclable et piétonne depuis Collonges jusqu'à l'auberge d'Archamps.

Blécheins: des chicanes définitives sur la route départementale

La commune d'Archamps va prochainement transformer en aménagement définitif les chicanes dans la traversée d'agglomération de Blécheins. Les vélos pourront les traverser en sens montant. Ces travaux sont organisés avec le Conseil Départemental.

Route départementale du Salève : un trottoir aux Pommeraies

La commune d'Archamps va prochainement engager des travaux d'aménagement de voirie, le long de la route départementale, dans le secteur urbain des Pommeraies. Les travaux consisteront à créer un trottoir pour sécuriser les piétons. Ces travaux sont organisés avec le Conseil Départemental.

VIE INSTITUTIONNELLE

Une nouvelle Sous-Préfète a été nommée pour la circonscription de Saint-Julien en Genevois. Bienvenue à Madame Isabelle ARRIGHI.

Droit et justice : des experts pour répondre à vos questions

La Maison Transfrontalière de Justice et du Droit vous accueille sur rendez-vous à Saint-Julien pour vous informer et vous orienter sur les démarches à effectuer concernant : le droit du travail, le droit de la famille (procédure de divorce, droit de garde), les conflits de voisinage, les questions juridiques françaises et suisses (droit du travail, rédaction d'un testament, d'une donation...).

Les juristes et notaires vous renseignent sur vos droits et devoirs. Ils peuvent également venir en aide aux victimes (violence, accident) et aux étrangers.

Prenez rendez-vous avec un expert afin de poser vos questions **par téléphone au 04.50.74.86.86** ou par mail à **mjd@cc-genevois.fr**.

Les Adjoints assurent des permanences

les jeudis pour répondre à vos questions dans leur délégation.

Vous pouvez contacter l'accueil de la mairie pour prendre rendez-vous.



JARDINS PARTAGÉS



NOUVEAU COMPOSTEUR

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de réduire sa consommation en électricité, la commune poursuit la rénovation de l'éclairage public en remplaçant chaque année progressivement le matériel ancien et énergivore.

Chaque propriétaire de haie donnant sur le domaine public doit la tailler à l'aplomb de sa propriété, en dehors du printemps. Pour des raisons de sécurité, la mairie se réserve le droit de tailler ce qui déborde sur le domaine public et gêne le passage des véhicules.

De nouvelles parcelles sont disponibles aux jardins partagés route de chez Pugin. Si vous êtes en appartement sans jardin vous y avez droit ! Renseignements et conditions en mairie.

Un nouveau composteur est installé au verger communal au-dessus de l'Espace Raymond Fontaine. Les habitants sont invités à y déposer leurs déchets organiques. Des seaux sont disponibles à l'accueil de la mairie. Pensez à mettre un peu de copeaux dans le bac à chaque passage !

Un arbre a été sauvé pour la deuxième fois ! Initialement installé au Monument aux morts puis déplacé route de la Bossenaz car accidenté, l'arbre a été transplanté du chantier vers le stade pour y vivre sereinement, avec plus de place. Une opération périlleuse vu le poids de sa motte de 2 tonnes !



UN ARBRE A ÉTÉ SAUVÉ



CADRE DE VIE



BILAN DE LA FÊTE DU VÉLO

La fête du vélo a eu lieu au parc dimanche 15 septembre et a rencontré un franc succès. Plus de 500 repas ont été servis. Les randonneurs et les familles étaient nombreux à participer à cet événement convivial et ensoleillé qui célèbre les deux-roues à Archamps.

Ce fut l'occasion de renouveler la sympathique Course colorée (color-run) où chacun a eu droit à son jet de poudre de couleurs lors de la descente sous l'arche.

Ce beau week-end avait commencé par la conférence de Claude Marthaler « Sept ans à vélo autour du monde », le samedi soir, à laquelle plus de 50 personnes ont assisté.

Deux jeunes garçons Ilone et Louis ont même fait le déplacement à vélo en deux jours depuis l'Alsace pour venir !

MERCI DE TENIR VOS CHIENS EN LAISSE dans tout le chef-lieu. Un arrêté a été pris suite à l'agression de plusieurs personnes par des chiens errants ou non tenus en laisse. Nous rappelons que les chiens sont interdits au parc du Lynx.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Facilitez vos démarches administratives

FRANCE SERVICES EFFECTUE DES PERMANENCES en mairie les jeudis après-midi une semaine sur deux pour vous aider dans vos démarches administratives (santé, famille, retraite, recherches d'emploi).

Prenez rendez-vous sur [France-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)

PENSEZ À REFAIRE VOS DOCUMENTS D'IDENTITÉ en ce moment car c'est une période creuse durant laquelle les délais d'attente sont plus courts qu'au printemps.

Attention, une prise de rendez-vous sera désormais nécessaire pour récupérer vos documents.

Merci pour votre compréhension.

BILAN DE LA CONSULTATION **SUR LE PROJET D'AIRE DE LOISIRS DE LA PRAIRIE DES CHÊNES**

NOUS AVONS DISTRIBUÉ DANS TOUTES LES BOÎTES AUX LETTRES **LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE** PROPOSÉE DANS LE CADRE DU PROJET D'AIRE DE LOISIRS DE LA PRAIRIE DES CHÊNES, **DISPONIBLES ÉGALEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET MAIRIE-ARCHAMPS.FR**

DÉCOUVREZ
NOTRE ARTICLE
SUR LE BLOG

DÉCOUVREZ
NOTRE VIDÉO
À PROPOS DE LA
CONSULTATION



AGENDA

UN DIMANCHE À LA CHASSE DIMANCHE 20 OCTOBRE À 18H00

Inscriptions au **04.50.46.49.21**

BAL D'HALLOWEEN SAMEDI 26 OCTOBRE

Salle polyvalente.



MAIRIE D'ARCHAMPS

RUE DE LA MAIRIE CS 70501 – 74160 ARCHAMPS

Tél : 04 50 43 62 18

www.mairie-archamps.fr
accueil@mairie-archamps.fr

NOS HORAIRES

Lundi, Mercredi, Vendredi – 09H00 – 12H00

Mardi, Jeudi – 14H00 – 19H00

RETROUVEZ-NOUS

sur **Facebook** : **commune d'Archamps**
et sur le groupe **Whatsapp**

